



**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**

Luxembourg, le 8 décembre 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Finances au sujet des *rulings*.

Dans une étude réalisée par l'ONG Eurodad, les auteurs indiquent ce qui suit :

*"Following the LuxLeaks scandal and several ongoing state aid cases concerning so-called 'sweetheart deals', which governments have made with multinational corporations, one might have thought that fewer deals would be signed by European governments. But on the contrary, the number of sweetheart deals in the EU has soared from 547 in 2013, to 972 in 2014, and it finally reached 1444 by the end of 2015 – which is an increase of over 160 per cent between 2013 and 2015 (and an increase of almost 50 per cent from 2014 to 2015). The most dramatic increases have occurred in Belgium and Luxembourg, where the amount of sweetheart deals skyrocketed after the LuxLeaks scandal, increasing by 248 per cent and 50 per cent respectively in just one year."*

Au vu de ce qui précède, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Monsieur le Ministre peut-il confirmer ces informations ?
- Combien d'accords fiscaux ont été conclus entre début 2014 et fin 2015 entre l'administration fiscale et des multinationales ?
- Combien d'accords fiscaux ont été conclus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Laurent Mosar  
Député

Gilles Roth  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Finances

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

04 JAN. 2017

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement  
p.a. Service Central de Législation  
43, boulevard Roosevelt  
L-2450 LUXEMBOURG

Référence : 81axb0ace

Luxembourg, le 4 janvier 2017

**Concerne :** Question parlementaire n° 2622 du 6 décembre 2016 de Messieurs les Députés  
Laurent Mosar et Gilles Roth concernant les rulings

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint ma réponse à la question parlementaire sous  
rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour le Ministre des Finances,

Bob KIEFFER

Premier Conseiller de Gouvernement

**Réponse de Monsieur le Ministre Pierre GRAMEGNA à la question parlementaire n°2622 du 8 décembre 2016 de Messieurs les Députés Laurent MOSAR et Gilles ROTH concernant les rulings**

En ce qui concerne la première question, il y a lieu de relever que le Luxembourg n'a pas émis d'accords de complaisance. Les décisions anticipées ou rescrits fiscaux fournissent au contribuable une sécurité juridique quant au traitement fiscal de certaines transactions. Dans ce contexte, il convient de mentionner que la Commission européenne considère que les rescrits fiscaux ne sont pas problématiques en soi.

Pour ce qui est de l'aspect des statistiques, il échet de signaler que l'étude réalisée par l'ONG Eurodad se réfère au nombre total de décisions anticipées en matière de prix de transfert (« APA ») en vigueur. Force est toutefois de constater que le nombre d'APA nouvellement accordés a, quant à lui, diminué de 36,4% en 2015 (145 accords APA) par rapport à l'année 2014 (228 accords APA).

En rapport avec la deuxième, il convient de mentionner que l'Administration des contributions directes ne fait pas de différence de typologie entre les contribuables multinationaux et non-multinationaux. A titre d'information, le nombre total d'accords fiscaux conclus en 2014 et 2015 est resté relativement stable à quelques unités près. Les chiffres pour l'année 2015 se présentent comme suit :

	<b>ATR</b>	<b>APA</b>	<b>Totaux</b>
Ancien régime, dont	197	123	320
<i>Avis favorables</i>	154	87	241
<i>Avis défavorables</i>	43	36	79
Nouveau régime, dont	342	64	406
<i>Avis favorables</i>	300	58	358
<i>Avis défavorables</i>	42	6	48
<b>Totaux, dont</b>	<b>539</b>	<b>187</b>	<b>726</b>
<i>Avis favorables</i>	454	145	599
<i>Avis défavorables</i>	85	42	127

En guise de réponse à la troisième question, je me permets de préciser qu'entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et la date de la question parlementaire ont été accordées 377 décisions anticipées concernant notamment les problématiques de type 'général' (« ATR ») et 82 décisions anticipées en matière de prix de transfert (APA).

Il y a lieu de faire savoir aux Honorables Députés que les chiffres détaillés pour 2016 (dont p.ex. le nombre d'avis favorables et défavorables) seront publiés dans le rapport annuel 2016 de l'Administration des contributions directes.